



Webinaire détaillants permanents / zone Consignaction

Déploiement des solutions modernisés pour les détaillants visés

Le 27 octobre 2025

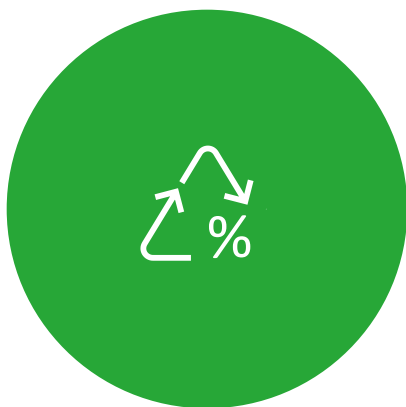
Stéphane Leclerc, Conseiller à la direction, développement et optimisation
David Legault, Vice-président, finances
Roland Haddad, Vice-président, Logistique et Chaîne de valeur
Mélanie Lefort, Directrice principale marketing
Nicolas Jany, Directeur détaillants
Mokhtar Kheloufi, Conseiller détaillants



Ordre du jour

- État des lieux
- Entente et prime
- Logistique
- Regroupements
- Communications
- Prochaines étapes
- Période de questions

Principes directeurs



Atteindre un taux de récupération **90 %**



Atteindre un taux de valorisation locale de **80 à 90%**

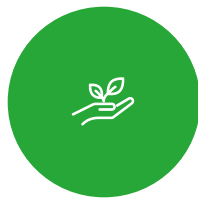
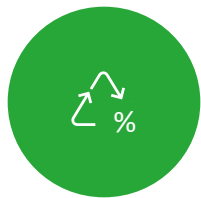


Réduire l'impact environnemental

Répondre au défi



- **Standardiser l'image** de la consigne pour créer une **perception positive**
- **5 G de contenants de boisson** sous consigne
- Territoire de plus de **1,7 M km²**
- **9 M d'habitants**



La modernisation en trois phases

PHASE 1

1^{er} novembre 2023

- Consigne sur tous les contenants* de boisson en aluminium
- La consigne passe à 10 cents



PHASE 2

1^{er} mars 2025

- Consigne sur tous les contenants* de boisson en plastique



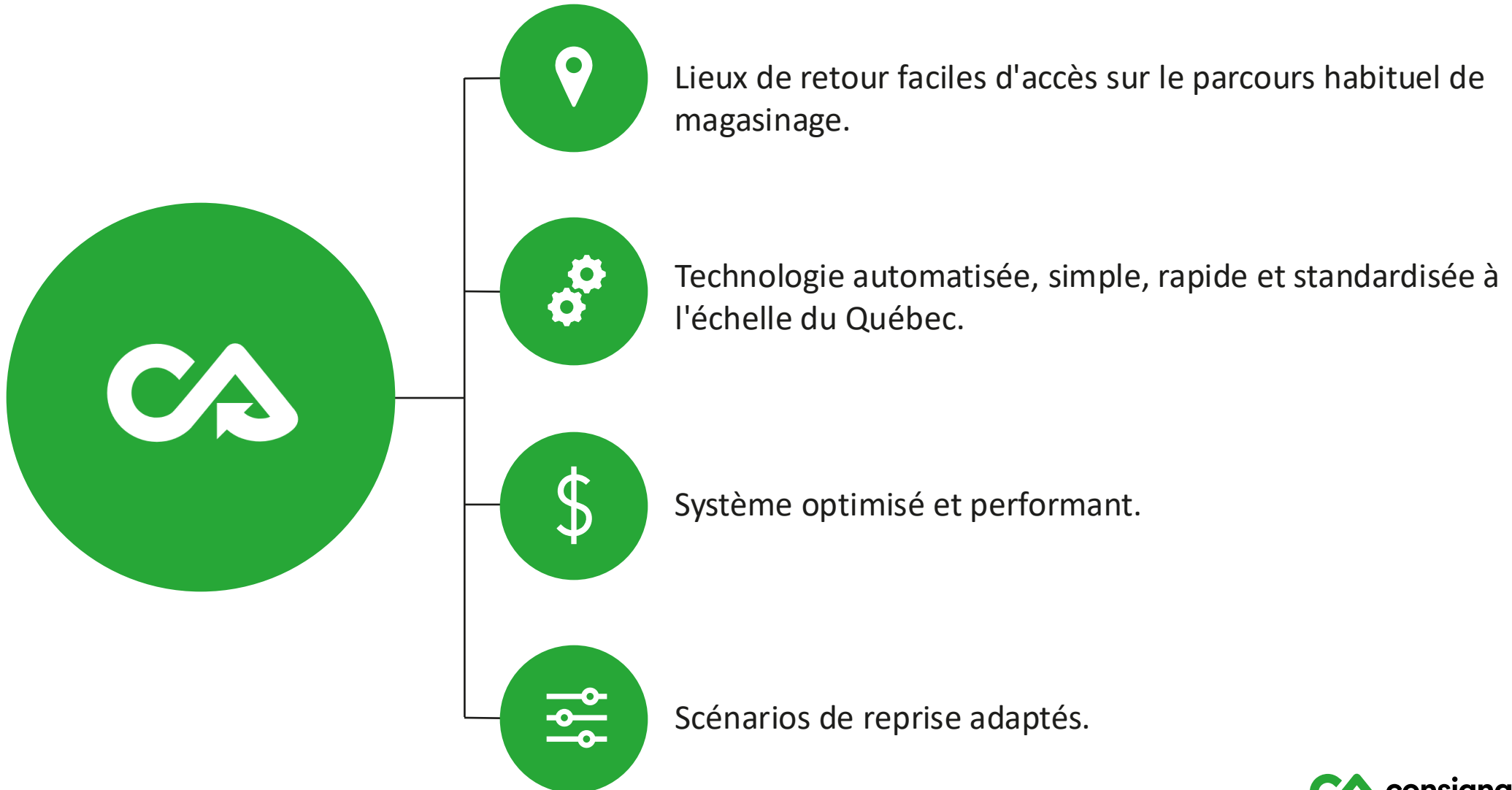
PHASE 3

1^{er} mars 2027

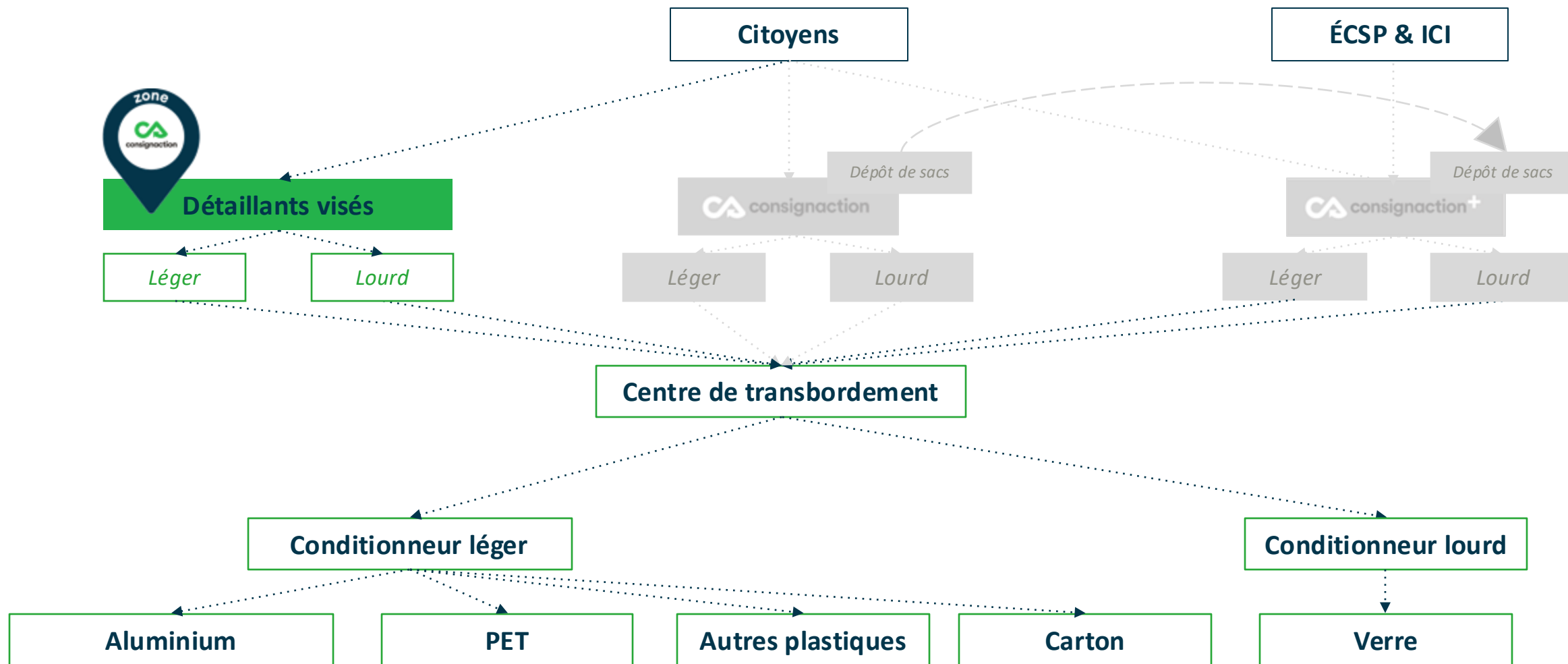
- Consigne sur tous les contenants* de boisson en verre et en carton multicouche



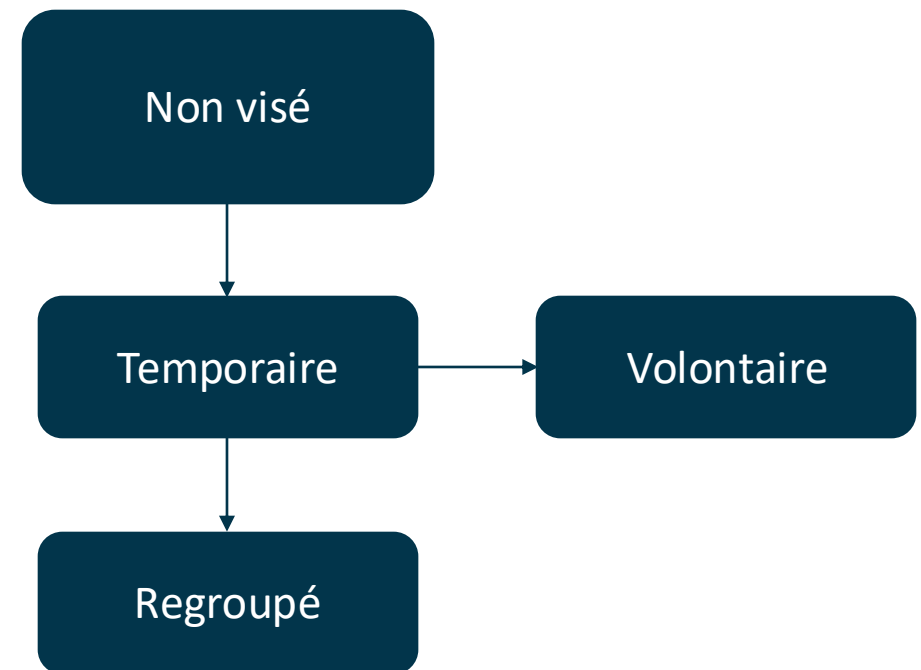
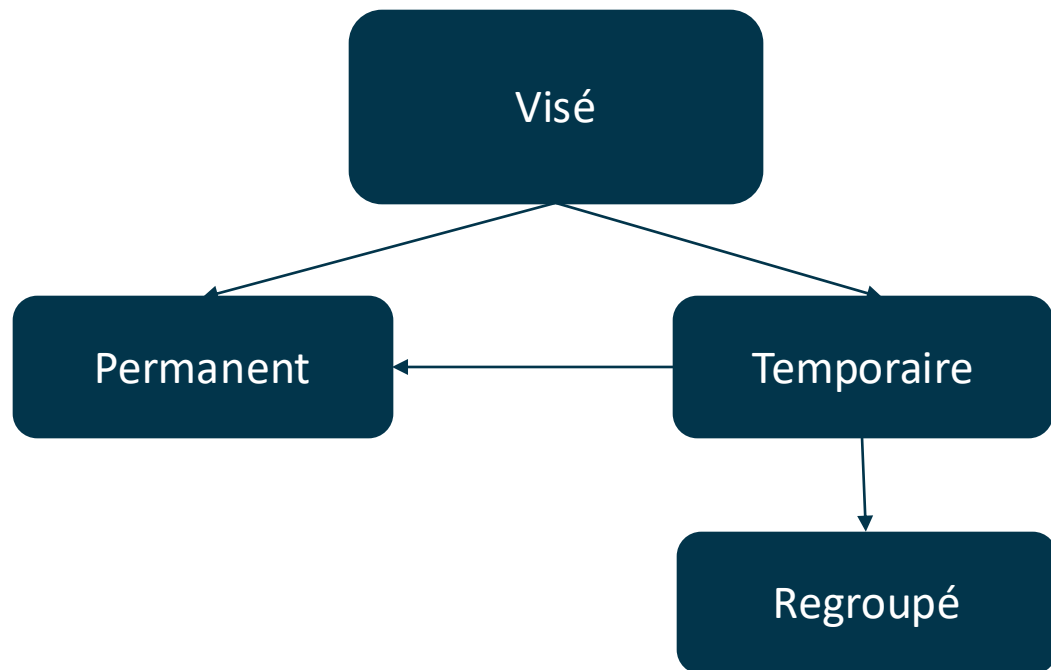
Systeme à l'avant-garde; experience client réussie



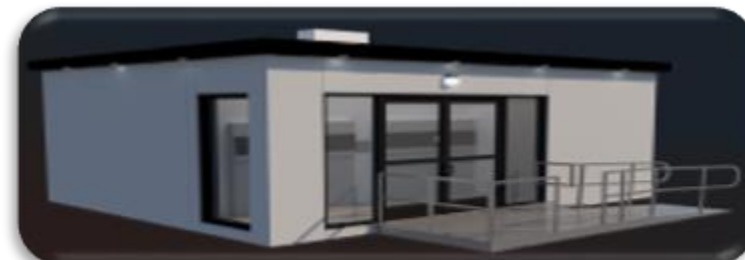
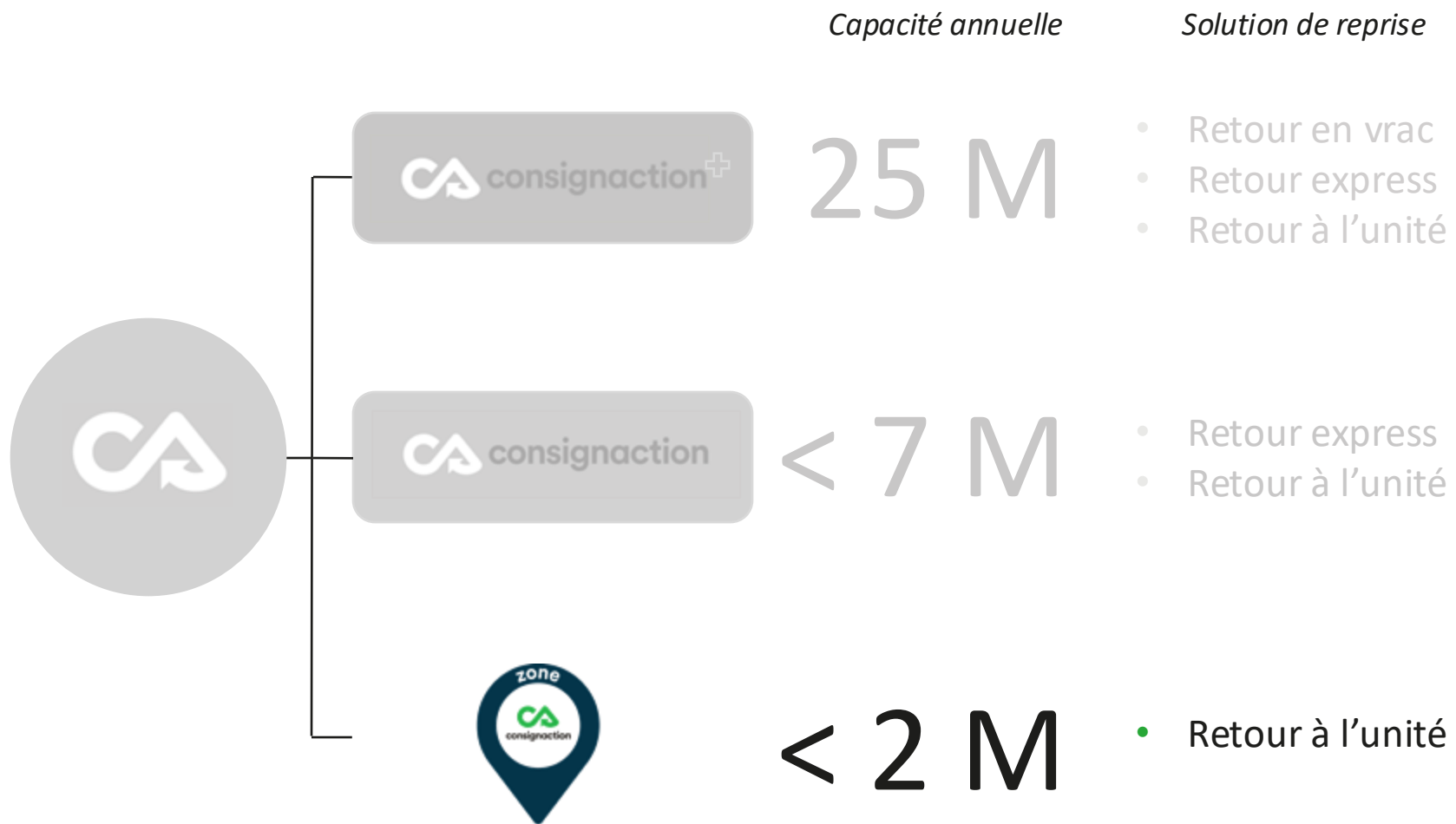
Le parcours du contenant



Types de détaillants



Types de lieux de retour





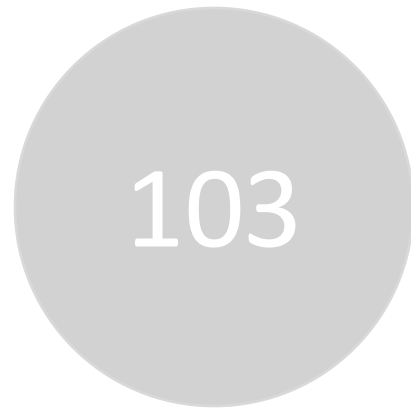
État des lieux



État des lieux - Aperçu général



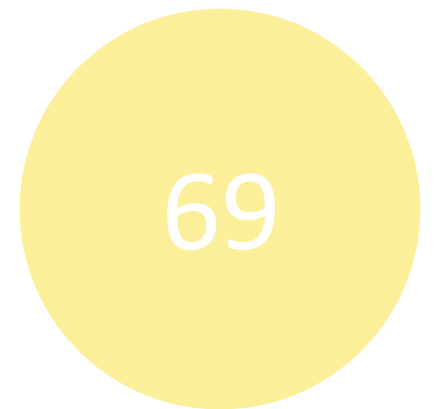
Sites officiels



Sites confirmés



Sites installés



Sites opérationnels

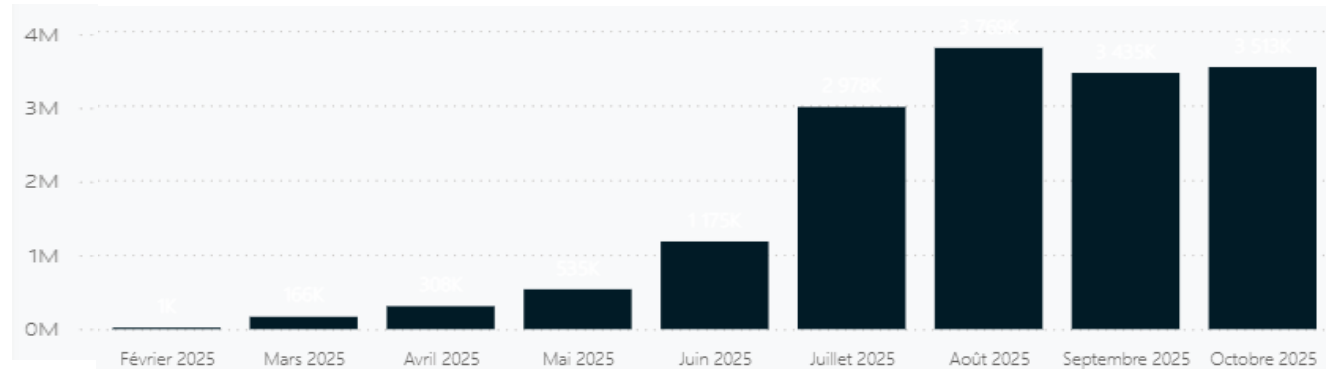
Une pause hivernale est prévue du 15 décembre 2025 au 28 février 2026.

Celle-ci nous permettra de :

- Finaliser les installations programmées;
- Effectuer les ajustements prévus aux sites installés;
- Planifier les installations à partir de mars 2026.

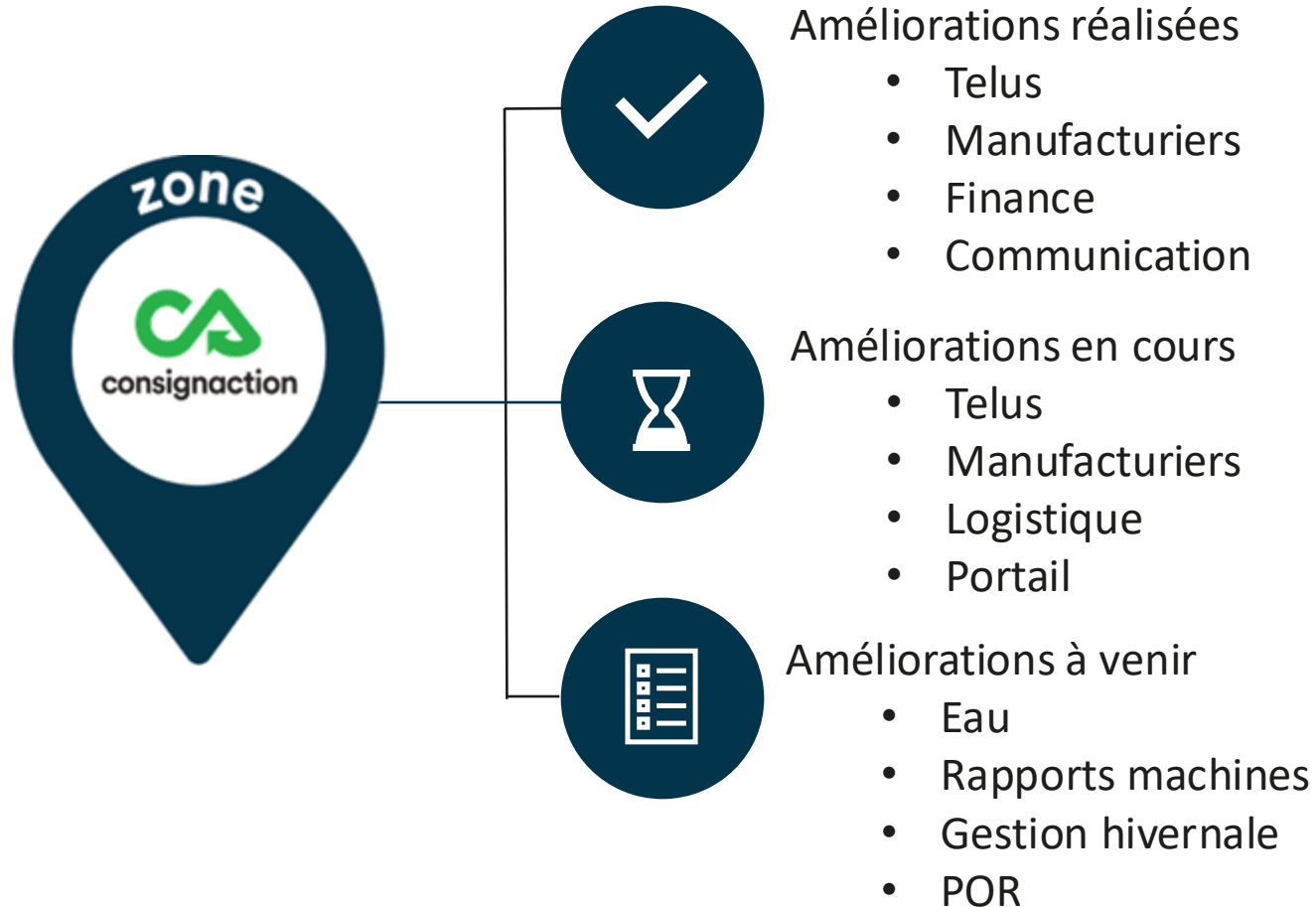
État des lieux - Conteneurs retournés

16 M



Nombre de kiosques	1	1	5	9	21	38	41	52	69
--------------------	---	---	---	---	----	----	----	----	----

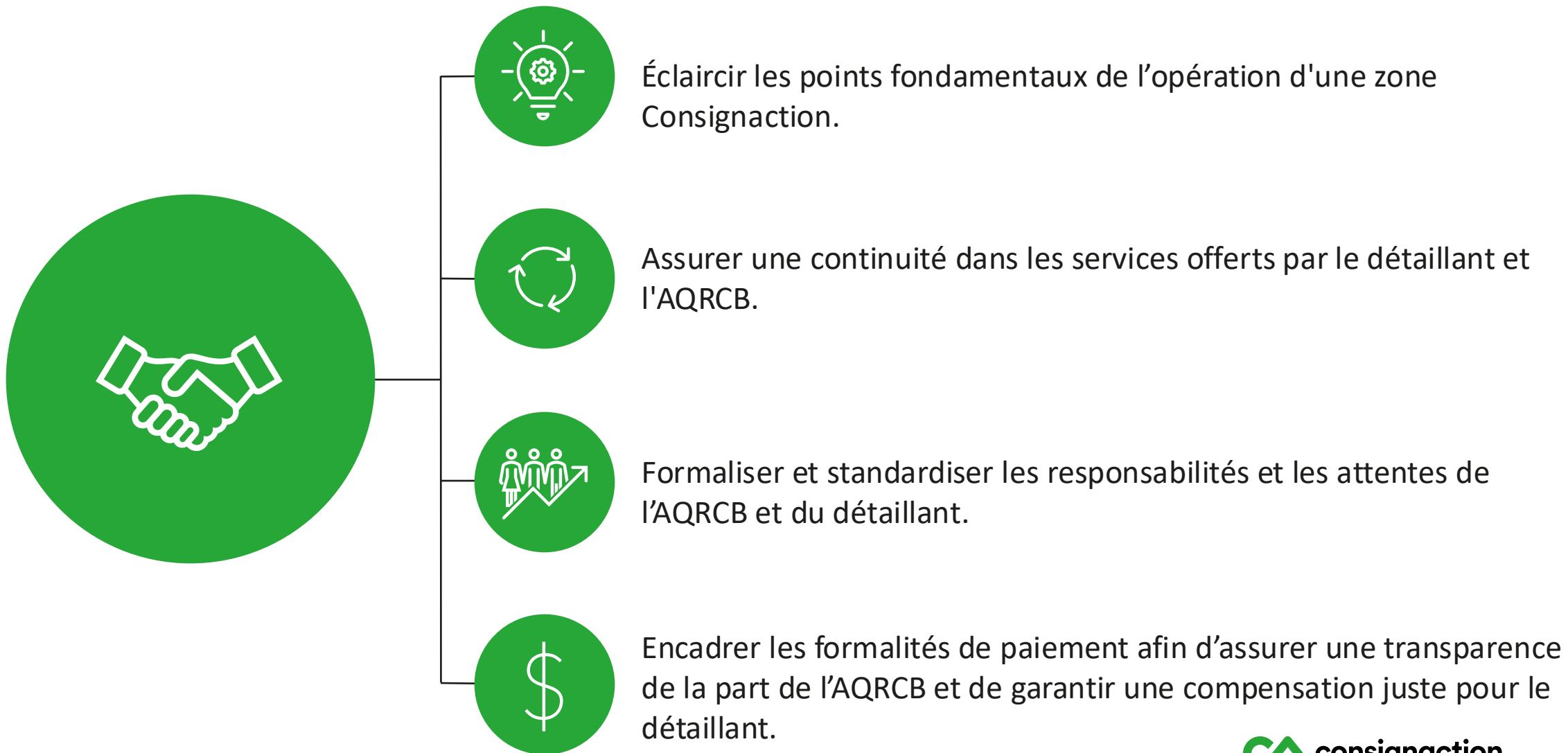
État des lieux - Améliorations continues



Entente et prime



Principes généraux



Obligations de l'AQRCB et du détaillant



AQRCB

- Fournir l'équipement
- Livrer et installer l'équipement
- Assurances
- Base de données à jour
- Contrat de services
- Formation



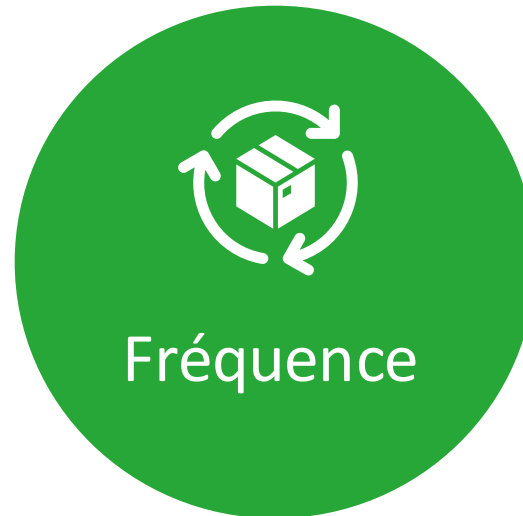
Détaillant

- Opérer et entretenir le lieu de retour
- Éclairer et sécuriser
- Assurances
- Reprendre tous les CRU et CRM
- Service à la clientèle
- Remboursement
- Formation

Collecte



- Assuré par l'AQRCB par intermédiaire du récupérateur.
- Nom du récupérateur sera communiqué.

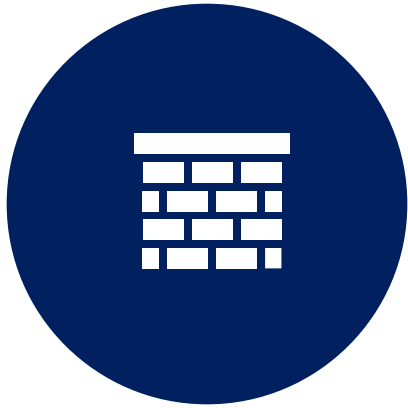


- CRU: Collectes hebdomadaires en fonction du besoin réel.
- CRM: Fréquence de récupération actuelle maintenue par les brasseurs.



- Les marchands ont accès à l'inventaire des contenants traités via la récupératrice.

Prime de manutention



Infrastructure, superficie et équipement

- Équipement de gestion CRM;
- Services d'entretien et d'opération.



Nettoyage

- Nettoyage journalier de l'équipement, les entrepôts et le kiosque;
- Entretien extérieur et déneigement;
- Produits de nettoyage.



Administration

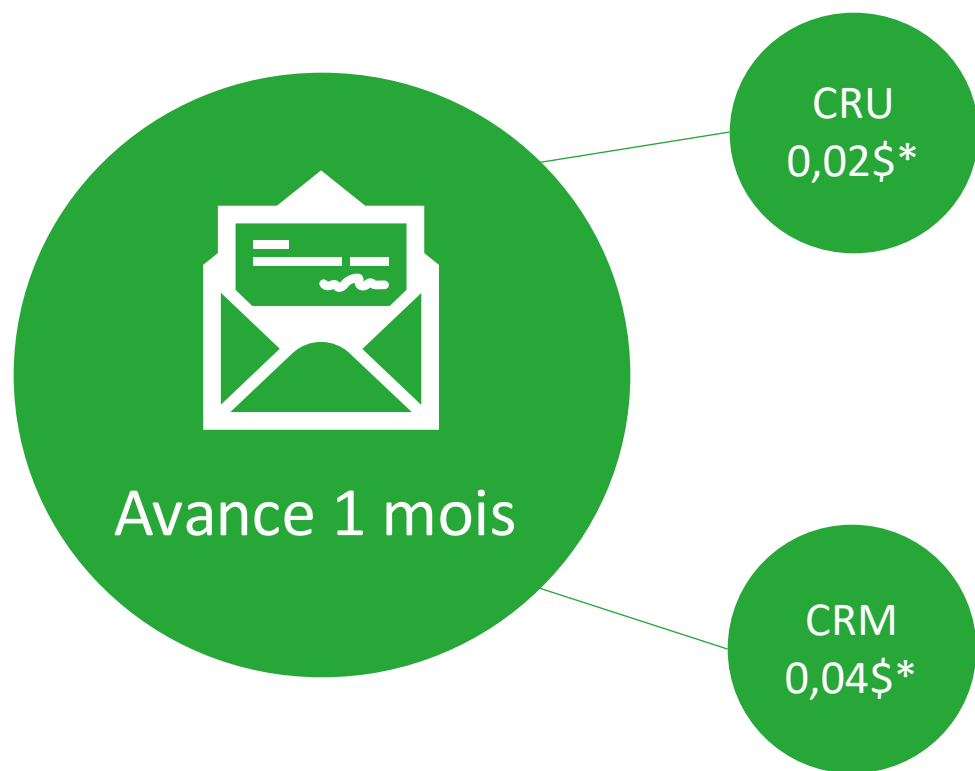
- Inventaire et comptabilité;
- Formation des employés.



Opération

- Gestion de la récupératrice;
- Assumer la logistique à l'intérieur du kiosque;
- Entretien quotidien des lieux et de l'équipement;
- Transport, triage et emballage CRM.

Paieiment



Prime à la performance → 10%



Équipements en fonction au moins 80% du temps.



Équipement doit être nettoyé au moins 80 fois/trimestre.

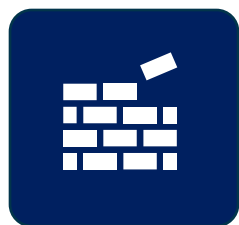


Heures d'ouverture du kiosque correspondent à celles du lieu de retour.

*Étude firme externe en cours (Automne 2025 et Hiver 2026)

Frais admissibles

Remboursement effectué 30 jours par l'AQRCB



Frais d'installation

- Paiement 30 jours sur transmission des factures.
- Construction, travaux électriques, ligne téléphonique.
- Frais de remise en état à la suite de résiliation du contrat.



Frais d'immobilisation

*Frais ajustés annuellement le 1^{er} janvier

- Paiement mensuel sur transmission des factures.
- Loyer, valeur locative de l'espace stationnement occupé par le kiosque.
- Taxes foncières, permis requis.



Déneigement

*Frais ajustés annuellement le 1^{er} janvier

- Paiement mensuel sur la base des factures transmises.

Adaptations personnalisées

Défis	Actions	État
Soutien et proactivité de la part de l'AQRCB	<ul style="list-style-type: none">• Points de contact établis• Communication et validation• Accord du bailleur <u>avant</u> installation	✓
Gravelle/boue sur site du kiosque	<ul style="list-style-type: none">• Cas par cas solution asphalte/béton et sécurisation	✓
Accès à l'eau et abri hivernal	<ul style="list-style-type: none">• En cours d'évaluation	🔄
Remboursements	<ul style="list-style-type: none">• Factures distinctes et claires	✓
POR/Interphone/Réseau	<ul style="list-style-type: none">• Calendrier de distribution• Validation des prérequis à l'avance	✓
Formations complémentaires	<ul style="list-style-type: none">• En cours d'établissement	🔄

Logistique



Logistique: Transition

Transition de sacs en bacs débutée

1. Distribution des bacs de flux léger dans tous les kiosques.
2. Confirmation par le récupérateur des fréquences de collecte optimales.

➤ Une fois les points 1 et 2 complétés, une communication sera envoyée.

Modèle de récupération en vigueur

- Flux Lourd (verre concassé) récupération en bacs.
- Flux Leger (mix Alu. + PET) récupération en sacs.



Modèle final

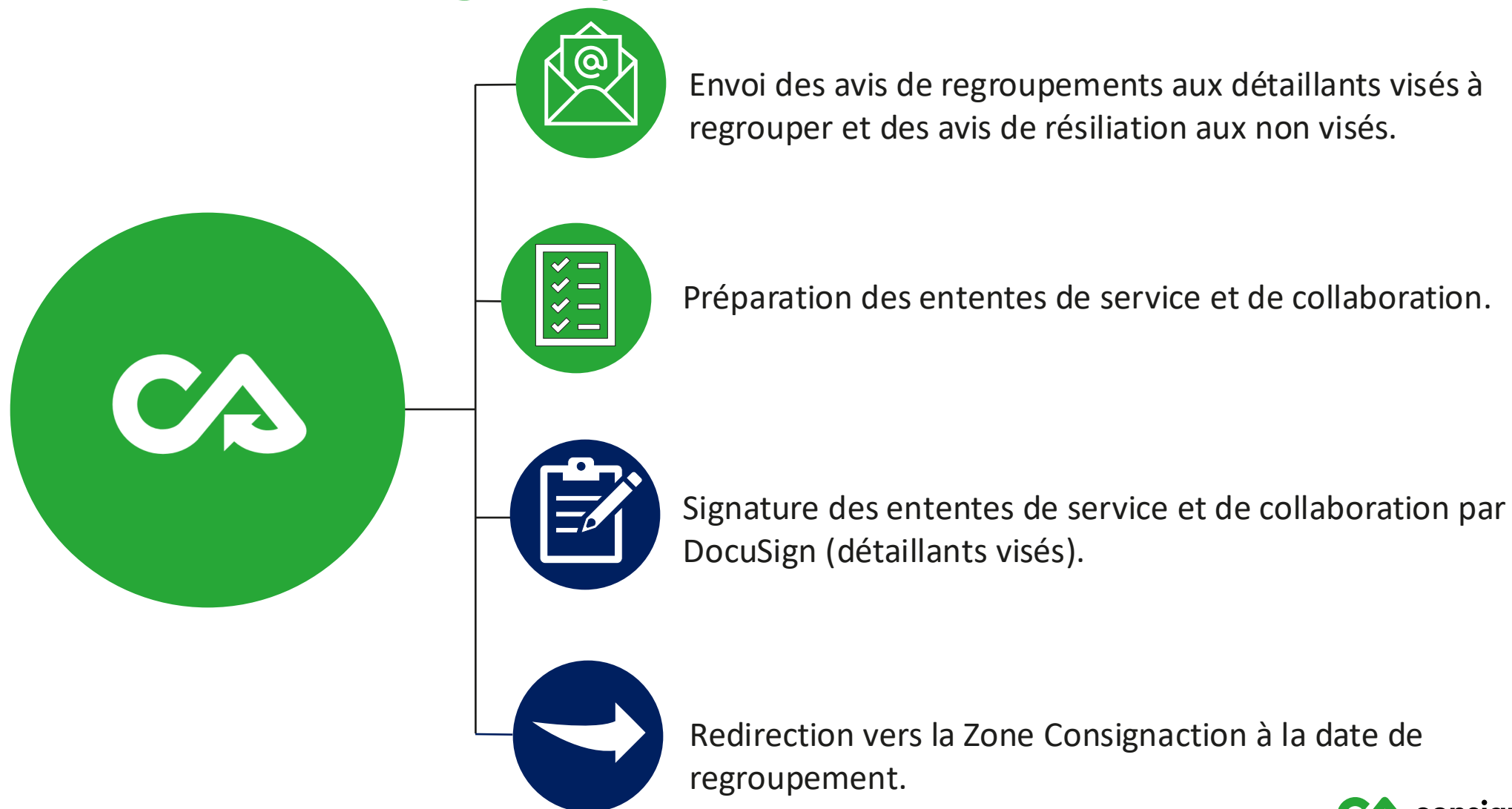
- Flux Lourd (verre concassé) récupération en bacs.
- Flux Leger (mix Alu. + PET) récupération en bacs.



Regroupements



Processus de regroupement



Communications



Communications



Ligne directe

1 877 CANNETTE → AQCRB

Poste 2 → 2

1 866 255-3043 → Tomra

1 819-252-3291 → Machinex



Courriel AQRCB

infokiosque@consignaction.ca

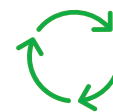


zoneconsignaction@consignaction.ca



Infolettre

Diffusé via portail détaillant

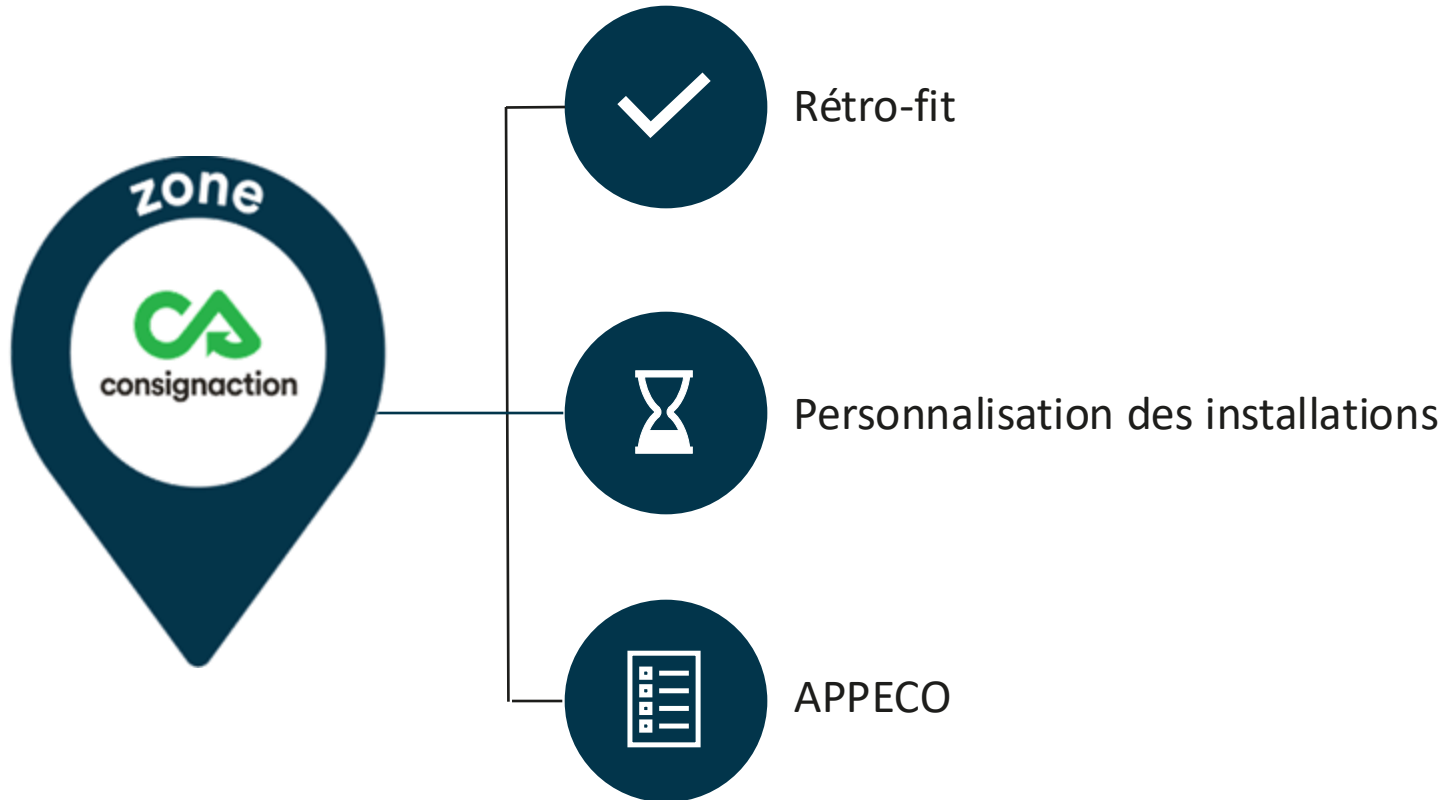


Dispositif en cours
d'établissement

Prochaines Étapes



Prochaines étapes - Améliorations continues



Période de questions



Paramètres pour la période de questions

- Lever la main
- L'AQRCB débloquera votre micro. Une fois fait, vous devez enlever le mode silencieux en activant votre micro.
- Identifiez-vous : prénom, nom, région, magasin.
- Vous avez 30 secondes pour poser votre question.
- Votre micro sera bloqué à nouveau à la fin de votre intervention.



Merci de votre collaboration!

